

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIII^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Séances du mercredi 29 avril 2009

Articles, amendements et annexes



**JOURNAUX
OFFICIELS**

SOMMAIRE

225^e séance

Analyses des scrutins	3
-----------------------------	---

226^e séance

Protection de la création sur Internet	5
--	---

ANALYSE DES SCRUTINS

225^e séance

SCRUTIN n° 374

sur l'exception d'irrecevabilité opposée par M. Ayrault au projet de loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (nouvelle lecture).

Nombre de votants	361
Nombre de suffrages exprimés	358
Majorité absolue.....	180
Pour l'adoption.....	135
Contre.....	223

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Pour : 1. – M. Lionel Tardy.

Contre : 218 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1. – M. Christian Vanneste.

Non-votant : M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour : 132 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23) :

Contre : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1. – M. Jean Dionis du Séjour.

Non-inscrits (8) :

Pour : 1. – M. Nicolas Dupont-Aignan.

Abstention : 1. – M. François-Xavier Villain.

SCRUTIN n° 375

sur la question préalable opposée par M. Sandrier au projet de loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (nouvelle lecture).

Nombre de votants	360
Nombre de suffrages exprimés	359
Majorité absolue.....	180
Pour l'adoption.....	128
Contre.....	231

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Pour : 1. – M. Lionel Tardy.

Contre : 221 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1. – M. Christian Vanneste.

Non-votant : M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour : 126 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23) :

Contre : 10 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-inscrits (8).

